



COMMUNE DE PEXIORA

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal de Pexiora s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Serge CAZENAVE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	: 15
Nombre de Conseillers à la séance	: 9
Nombre de Conseillers excusés	: 6
Convocation du 3 juillet 2020	

PRÉSENTS : Françoise RODE, Lionel GARRIGUES, Patrick ABAT, Sandrine ROUQUET, Stéphane GOSSE, Lucien CASTEL, Jamila DANOUN, Gilbert VARILLES.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphanie GINÉ, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ, Laura MOREIRA NOGUEIRA COSTA, Hélène SICRE, Jérôme VIDAL-CHAMPETIER.

Mme Stéphanie GINÉ donne procuration à M. Serge CAZENAVE.

Mme Laura MOREIRA NOGUEIRA COSTA donne procuration à Mme Françoise RODE.

Mme Hélène SICRE donne procuration à M. Patrick ABAT.

Patrick ABAT est nommé secrétaire.

2020/35 : SENATORIALES - ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le dix juillet deux mil vingt à dix-sept heures,
Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR INTA/2015957 du 30 juin 2020 du ministre de l'intérieur,

Vu l'arrêté préfectoral DLC-BELPAG n°11-2020-059 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Serge CAZENAVE, Lucien CASTEL et Jamila DANOUN, Lionel GARRIGUES.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Liste A déposée et enregistrée :

Titulaires

Serge CAZENAVE

Patrick ABAT

Lucien CASTEL

Suppléants

Françoise RODE

Gilbert VARILLES

Sandrine ROUQUET

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- 15 conseillers municipaux concernés ; 3 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée

- nombre de bulletins : 12

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 12

Ont obtenu : - liste A : 12 voix

Fait à PEXIORA, le 10 Juillet 2020.

Pour extrait conforme,

Pour : 12 (dont 3 procurations)

Contre : 0

Abstention : 0